

# Les parlementaires francophones inflexibles sur le Ceta

UE-CANADA Les assemblées persistent dans leur refus du traité, sauf le MR, qui prédit une crise politique majeure avec le fédéral

La détermination d'une large majorité de parlementaires francophones (Wallonie, Bruxelles, Fédération) à l'égard du traité entre l'Union européenne et le Canada ne souffre d'aucune faiblesse. Ce lundi, une réunion inédite entre parlementaires des trois assemblées fédérées a confirmé les positions des uns et des autres : PS, CDH, Ecolo, Défi et PTB restent opposés au Ceta, le MR y est favorable. La déclaration interprétative n'a rien changé aux analyses des uns et des autres.

Les critiques ont été très virulentes à l'égard de ces quelques

pages qui devaient rassurer les sceptiques. « Une tentative désespérée et tardive de trouver un consensus », selon Hélène Ryckmans (Ecolo). « Un texte sans élément nouveau », pour Marie-Dominique Simonet (CDH). Et même « une note d'une grande légèreté, comme j'en ai peu vu dans ma carrière », pour Olga Zrihen (PS).

Virginie Defrang-Firket a exprimé l'inquiétude du MR : « L'attitude des Wallons et des francophones de ce pays bloque le processus de signature et de ratification du traité. Les Fla-

mands soutiennent le Ceta. Nous entrons dans une crise politique interne à la Belgique pour laquelle je ne vois aucune porte de sortie possible. »

La déclaration interprétative compte pour quantité négligeable aux yeux des opposants au traité. En prime, ceux-ci n'ont aucune certitude sur la force juridique de ce texte. Des experts sont consultés sur cette question. Ils devraient produire

leur réponse en cours de semaine. Mais il n'y aura pas là de quoi infléchir la position des francophones. Ils réclament le

report de la signature du traité, prévue le 27 octobre : « Rien ne sert de conclure aujourd'hui sur base d'un accord qui balbutie », insiste Marie-Dominique Simonet.

En Wallonie le 27 avril, puis à la Fédération le 4 mai et enfin à la Cocof le 3 juin, les trois assemblées francophones ont voté des résolutions très claires : elles demandent à leurs gouvernements de refuser les pleins pouvoirs à Didier Reynders (MR), le ministre des Affaires étrangères, pour la signature du Ceta. Suite vendredi au parlement wallon. ■

É.D.

## AVEC LES PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE

### Un accord libre-échangiste de l'UE en vigueur

A des milliers de km du deal que les francophones tiennent en haleine, un autre accord de libre-échange cher aux Européens est entré en vigueur ce lundi (provisoirement : les pays de l'UE doivent encore ratifier) : avec cinq pays d'Afrique australe (Afrique du Sud - le poids lourd -, Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland). Les gains escomptés, tant pour les Européens que pour les Africains, sont limités. Mais cet accord « de partenariat économique » est le premier de ceux que l'UE cherche à conclure en Afrique avec les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), pour remplacer des arrangements « préférentiels » historiques noués avec ces pays en développement, dont les avantages sont désormais jugés discriminatoires. Le nouvel accord, « asymétrique », permet à ces pays d'Afrique australe de maintenir quelques taxes douanières quand les Européens ouvrent leurs marchés sans droits de douane. Soit le « tarif zéro » dont bénéficie aujourd'hui la trentaine d'autres pays africains les plus pauvres, qui peinent dès lors à s'engager dans les nouveaux accords libre-échangistes promus par l'UE.

PH.R.